

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sensée

**Commission Thématique N°2 :
Cours d'eau et milieux aquatiques**

**Compte rendu de la réunion du 30 juin 2015
Salle des fêtes de Brunemont**

Etaient présents :

Mme BLIN Céline, animatrice du SAGE de la Sensée.
Mr BLONDEL Jean-François, représentant le Conseil Départemental du Pas-de-Calais.
Mme CHUQUET Karine, représentant les VNF.
Mr DANEL Stéphane, Conseiller Municipal de Sains-les-Marquion.
Mr DELATTRE Henri, Vice-président de la Fédération de pêche du Nord.
Mr DENOYELLE Maxime, représentant la Communauté de Commune la Porte des Vallées.
Mr DUMARQUEZ Daniel, Adjoint au Maire d'Aubencheul-au-Bac.
Mr DUPONT Alain, Adjoint au Maire de Brunémont.
Mr GALLET Benoit, représentant le Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas-de-Calais.
Mr GRAVE Gilbert, représentant la Fédération de Pêche du Pas-de-Calais.
Mr HAY Daniel, Conseiller Municipal d'Abancourt.
Mr JACQUART Jean-Luc, Adjoint au Maire d'Aubencheul-au-Bac.
Mme LEGOFF Thérèse, Présidente de l'association Ostrevant Bouchain Environnement.
Mr LEPAN René, Président de l'Amical des Huttiers de la Vallée de la Sensée.
Mr LIBERAL Raoul, Maire Adjoint de Récourt.
Mr LOQUET Michel, Conseiller Municipal de Féchain.
Mr POULAIN Gilles, Maire de Brunémont, Président de la Commission Thématique 2.
Mr PRETTRE Michel, Maire d'Aubencheul-au-Bac.
Mme SALADIN Colette, représentant l'association Ostrevant Bouchain Environnement.
Mr SYLLEBRANQUE Sylvain, Conseiller Municipal de Sauchy-Cauchy.
Mr THIEBAUT Fabrice, chargé de mission à l'Institution Interdépartementale Nord – Pas-de-Calais pour l'aménagement de la Vallée de la Sensée.

Absents, excusés :

Mme AUBERT Géraldine, représentant l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.
Mr BARAS Jean-Marie, représentant la Fédération Départementale de Pêche du Nord.
Mr BAUDUIN Alain, Conseiller Municipal d'Epinoy.
Mr BLONDEL Christophe, représentant le Conservatoire Botanique de Bailleul
Mr BOIZET Francis, Président de l'AAPPMA « Les Pêcheurs réunis ».
Mr BONNAVE Yves, Conseiller Municipal de Monchy-au-Preux.
Mr BOUCAULT Julien, représentant la Fédération Départementale de Pêche du Pas-de-Calais.
Mr BOULANGER Alain, Maire d'Aubigny-au-Bac.
Mr BOUTROUILLE Christian, représentant le GON du Nord – Pas-de-Calais.
Mr BULOT Christian, représentant la Chambre d'Agriculture du Nord.
Mme CALVES-MAEZ Caroline, représentant de la DREAL Nord – Pas-de-Calais.
Mr CANDAT Jean-Louis, Conseiller Municipal de Vaulx-Vraucourt.
Mr CARNEL Jean, représentant la CCI Arras.
Mr CAVENAILE Michel, représentant le MNLE.
Mr CHARLES Ludovic, représentant le Comité Trinquise Environnement.
Mr CHARTON Erick, Conseiller Départemental du Nord.
Mme CIGLIANA Sylviane, représentant la DDTM du Nord.
Mr CLAUCE François, représentant le CRPF.
Mr COMPAGNONI Bruno, Conseiller Municipal de Paillencourt.
Mr COQUELLE Gilles, Conseiller Municipal d'Arleux.
Mr CORNIER Thierry, représentant le Conservatoire Botanique de Bailleul.
Mr CORNU Francis, Adjoint au Maire d'Oisy-le-Verger.
Mr COUPEZ Jean, Conseiller Municipal d'Oisy-le-Verger.
Mr COURTECUISSSE André, représentant la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de Sailly-en-Ostrevant.
Mr COURTECUISSSE Edouard, représentant la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de Sailly-en-Ostrevant.
Mr CUVILLIEZ Jean-Pierre, Adjoint au Maire de Saudemont.
Mme DANEL Annick, Maire de Rémy.
Mr DEBAVELAERE Michel, Conseiller Municipal de Vitry-en-Artois.
Mr DELABRE Jean-Marc, représentant l'Hôtellerie de Plein Air 59.
Mr DELATTRE Dominique, Maire Adjoint de Saint-Martin-sur-Cojeul.
Mr DELCROIX Jean-Louis, représentant l'association du MNLE Sensée-Scarpe Artois-Douais.
Mr DELOEIL Joël, Conseiller Municipal de Buissy.
Mr DENNIN Ludovic, représentant la DIRAH Communauté d'Agglomération du Douais.
Mme DERNONCOURT Tiphaine, représentant la Communauté d'Agglomération du Douais.
Mme DEROUBAIX Anne-Sophie, Maire de Sailly-en-Ostrevant.
Mr DEROY Denis, Chérisy.
Mr DESEURE Matthieu, représentant la Fédération Régionale des Chasseur du Nord – Pas-de-Calais.
Mr DESSERTY Marcelin, Conseiller Municipal de Wasnes-au-Bac.
Mr DHORDAIN Jean-Marie, Adjoint au Maire de Monchecourt.
Mr DORDAIN Christian, Maire de Bugnicourt.
Mr DUBOIS Frédéric, Conseiller Municipal d'Haynecourt.

Mr DUEZ Pascal, Maire de Villers-en-Cauchies.
Mme DUHAMEL Françoise, représentant le Centre Régional de Phytosociologie.
Mr DURIEZ Régis, représentant le MNLE Sensée-Scarpe Artois-Douaisis.
Mr FACQ Thomas, Hamel.
Mr FASCIAUX Jean-Luc, Maire d'Estrun.
Mr FAUST Jérémy, Conseiller Municipal d'Ecourt-Saint-Quentin.
Mme FERRIERE-URVANOWITZ Marie-Eugénie, Conseillère Municipale de Bapaume.
Mr FONTAINE Jean-Paul, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Douaisis.
Mr FONTAINE Laurent, Communauté de Communes du Sud-Artois.
Mr FOVAUX Jean-Marie, représentant la Fédération de pêche du Nord.
Mr FOVEZ Alain, Adjoint au Maire de Villers-en-Cauchies.
Mr FRANCOIS David, représentant le SIADO.
Mr GAMET Jean-Claude, Président du club de Canoë-Kayak de Biache-Saint-Vaast.
Mr GAMEZ Henri, Maire de Fressies.
Mr GIBAUX Jean-Paul, représentant la DDTM du Pas-de-Calais.
Mr GLACET Jean-Marie, représentant la Chambre d'Agriculture du Nord.
Mr GUZINSKI Edmond, Conseiller Municipal d'Hordain.
Mme HAEGHAERT Catherine, représentant le SCOT du Grand Douaisis.
Mme HAVET Noémie, représentant le CRPF.
Mr HECQUET Guy, Président du Syndicat des Faucardements de la Sensée.
Mr HENNEBICQ Michel, représentant la FDSEA.
Mr HERBO Gustave, Président de l'association du MNLE–Scarpe-Sensée-Escaut-Artois-Douaisis.
Mr HERIN Jean-Jacques, représentant la Communauté d'Agglomération du Douaisis.
Mr HOUBRON Pierre, représentant la Fédération de Chasse du Pas-de-Calais.
Mr JEDELE Julien, représentant la DDTM du Pas-de-Calais.
Mr JOLY Luc, Conseiller Municipal de Dury.
Mme KITEL Malika, Conseillère Municipale d'Aubencheul-au-Bac.
Mr LAGE Pascal, représentant l'hôtellerie de Plein Air du Pas-de-Calais.
Mr LAMBIN Jean-Marc, représentant le SIDEN.
Mr LANCIAUX Yann, représentant l'ONEMA.
Mme LANDRE Stéphanie, représentant la Communauté d'Agglomération du Cambrésis.
Mr LECOCQ Dominique, représentant l'ONEMA.
Mme LEDDA Carole, représentant la Direction du Développement Local, CG 59.
Mr LEDENT Thierry, représentant le SIRA.
Mme LEFEBVRE Delphine, représentant la Communauté de Commune la Porte des Vallées.
Mr LENOIR Michel, Boiry Sainte-Rictrude.
Mme LEPOIVRE Isabelle, Conseillère Municipale de Lécluse.
Mr LEPRETRE André, Maire de Wavrechain-sous-Faulx.
Mme LETURCQ Françoise, Maire adjointe d'Hermies.
Mr LUCCHETA Jean-Claude, représentant l'ONEMA.
Mr MACIEJEWSKI Edouard, Conseiller Municipal d'Hermies.
Mr MAROUSE Jean-Louis, représentant l'ONEMA.
Mr MASCLET Patrick, Maire d'Arleux.
Mr MONTAIGNE Jean-Paul, représentant NOREADE.
Mr MUYS Christian, représentant le MNLE.
Mr PETIT Emmanuel, représentant la Fédération de Pêche du Nord.
Mr PETIT Marcelin, représentant l'association du Trinquise Environnement.
Mr PHILIPPE Daniel, Conseiller Municipal de Monchecourt.
Mme PICQUE Odille, représentant l'association du MNLE.

Mr POULAIN Guy, Maire adjoint de Fressies.
Mr PRADIER Daniel, Conseiller Municipal d'Hénin-sur-Cojeul.
Mr RENARD Daniel, Président Canoë Kayak Marquion.
Mr RENARD Jean-Marc, Conseiller Municipal de Marcq-en-Ostrevent.
Mr RENOU Philippe, représentant la Pisciculture de Rémy.
Mr REYMBAUT Jean-Pierre, Conseiller Municipal de Tortequesne.
Mme RINGEVAL Maryvonne, Maire de Raillencourt-Sainte-Olle.
Mr ROUSSEZ Yves, représentant le Syndicat de Faucardement de la Sensée.
Mr SANTERNE Christian, représentant le MNLE.
Mme SAUVAGE Corine, Conseillère Municipale d'Hordain.
Mr SEROUX Michel, Président de la Communauté de Communes de la Porte des Vallées.
Mme SILVAIN Ginette, Conseillère Municipale de Bugnicourt.
Mme SOUCHON Camille, Fédération de Pêche du Pas-de-Calais.
Mr STIENNE Michaël, représentant la Communauté de Communes d'Osartis.
Mr TABARY Daniel, Maire de Fremicourt.
Mr TANCHON Matthieu, Conseiller Municipal de Beaurains.
Mr THIEVET Christian, Maire de Vis-en-Artois.
Mr THUILLIEZ Xavier, Adjoint au Maire d'Oisy-le-Verger.
Mr TOUZE Sébastien, représentant la CAPH.
Mme TROUVE Caroline, représentant la DDTM du Nord, Délégation du Douaisis-Cambresis.
Mr URBANIJA André, représentant la Fédération de Pêche du Pas-de-Calais.
Mme VANRENTERGHEM Magdalena, représentant le Syndicat Mixte du SCOT du Cambrésis.
Mme VINIACOURT Béatrice, Conseillère Municipale de Monchecourt.
Mr WIBERT Alain, Président de l'AAPPAMA « La Sirène ».

Mr POULAIN Gilles débute la réunion en remerciant les participants et Mr BEAUCHAMP Charles qui devait à l'origine le remplacer pour présider la réunion.

Il rappelle l'ordre du jour qui consiste en une présentation des mesures du document du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques (PAGD). La parole est ensuite laissée à Mme BLIN Céline.

Mme BLIN Céline évoque la précédente série de commissions thématiques qui a permis de présenter les principaux points de l'état des lieux (état initial, diagnostic et scénario tendanciel) et les enjeux, orientations et mesures du document du PAGD. La présente réunion va consister à travailler sur le détail des mesures du PAGD en rapport avec la thématique de la commission.

La présentation est jointe en annexe.

Mme CHUQUET Karine demande que dans la mesure O8-M2, il soit précisé que même les siphons conformes ne permettent pas toujours la libre circulation de l'eau souvent à cause des embâcles.

Mr THIEBAUT Fabrice explique que la mesure avait plus pour objectif d'améliorer le passage des poissons au niveau des siphons.

Mme CHUQUET Karine estime qu'il faudrait quantifier cet impact des siphons et réaliser une analyse coût/bénéfice sur l'aspect environnemental.

Mr THIEBAUT Fabrice précise que la mesure n'a pas pour vocation d'éliminer tous les ouvrages. En effet certains ouvrages ont permis de créer des milieux humides comme celui à Sains-les-Marquions et son arasement engendrerait la destruction de sa zone humide. Le but est plutôt d'aménager ces ouvrages, même si certains sont plus faciles à aménager que d'autres comme l'ouvrage de Bouchain qui ne nécessiterait qu'une passe à poissons. Par contre le siphon en aval de l'Agache impact l'ensemble du linéaire du cours d'eau et son aménagement semble donc pertinent.

Mr GALLET Benoit à propos de la mesure O8-M5 pense qu'il faudrait enlever les mentions « sites inscrits et sites classés » dans le titre et le détail de la mesure, car pour lui la réglementation interdit déjà la création et l'agrandissement de plan d'eau sur ces sites. Il demande aussi quels sont les sites inscrits et les sites classés du bassin versant de la Sensée.

Mme BLIN Céline cite en site inscrit le bastion des forges à Bouchain, le marais de Rémy et les sources de la Brogne. En site classé, seule une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) est présente sur les communes de Tortequesne, Arleux, Estrées et Hamel.

Mme CHUQUET Karine propose la création d'un guide présentant les espèces arbustives et arborescentes pouvant remplacer le peuplier, pour répondre au but visé par la mesure O8-M6.

Mr THIEBAUT Fabrice parle du mail envoyé par le Centre national de la propriété forestière (CNPF) qui explique que le peuplier n'est pas néfaste dans les zones humides si une exploitation adaptée est mise en place.

Mr POULAIN Gilles explique que sa commune va bénéficier de l'aide de la région pour la plantation de boisement et d'un verger ancien. La région apporte aussi l'aide technique et réalise les études. Il précise qu'il n'aurait pas eu de subvention si le projet comportait de la plantation de peupliers.

Mr GALLET Benoit parle de « Plateforme ARBRE » qui est une plateforme d'assistance à maîtrise d'ouvrage de la Région, pour les collectivités et les entreprises qui souhaitent s'engager dans un projet de boisement. Si le projet est en zone humide, des arbres spécifiques à ce milieu seront plantés ou mis en haies, tel que l'aulne.

Mme CHUQUET Karine informe en rapport avec la mesure O9-M1 que les agents de VNF sont formés à la reconnaissance des espèces exotiques envahissantes et qu'ils font remonter l'information de leur présence aux personnes concernées.

Mr THIEBAUT Fabrice ajoute que les canaux jouent un rôle de propagation des espèces exotiques envahissantes (EEE). Ainsi on retrouve de la moule zébrée au niveau de l'écluse des VNF de Goeulzin.

Mr DANEL Stéphane pense que pour la mesure O9-M4, il n'y a pas que les pêcheurs qui doivent veiller à ne pas introduire d'EEE dans la rivière Sensée mais aussi les particuliers.

Mr THIEBAUT Fabrice explique qu'il existe deux critères de détermination pour reconnaître une zone humide : soit une zone humide est mise en évidence par le critère de présence de végétation hygrophile (végétation ayant besoin d'eau et d'humidité pour sa croissance) soit par l'observation de marque révélant la stagnation de l'eau lors de l'étude de la pédologie (étude du sol) de la zone. Pour l'inventaire des zones humides de la Sensée, les zones humides cultivées n'ont pas été comptabilisées.

Il complète la mesure O10-M5 en précisant que la compensation à hauteur de 150% est inscrite dans le SDAGE Artois-Picardie et doit être reprise a minima dans le SAGE.

Mr DENOYELLE Maxime précise pour la mesure O11-M2 que les particuliers doivent s'occuper de leur ripisylve et non pas la collectivité comme c'est souvent le cas.

Mr GALLET Benoit réagit sur la mesure O11-M5 en demandant de rester vigilant aux seuils de la police de l'eau pour être en déclaration ou en autorisation en ce qui concerne les surfaces en eau d'un territoire communal. La surface d'une mare créée s'additionne avec celles des zones humides et plans d'eau sur la commune.

Mr POULAIN Gilles en l'absence de nouvelle remarque remercie à nouveau les participants et clôture la réunion.